



Toulouse, le 09/10/2023

COMPTE RENDU DU CA

Présences : Corentin Meunier, Paula Perrier, Emma Labourbe, Ines Chalet, Darel Bonnet-Zahedi, Sixtine Ongena, Jules-Ian Barnavon, Achille Caute, Elise Crepu, Sarah Cavallo, Margot Cormouls-Houles, Louis BRIAL, Claire Darbois, Kevin Barge, Naia Payelle, Emilie Combres

ORDRE DU JOUR

1. Exclusion d'Alumnis
2. Don de la Fondation pour le Foyer
3. Vote des événements qui auront besoin d'un responsable VSS pour l'année 2023-2024
4. Fond de roulement des clubs
5. Création de l'ESR
6. Liste en renfort de la BOOM du 27 octobre

I. EXCLUSION D'ALUMNIS

Suite à des incidents sexistes et racistes à la BOOM des Anciens, l'Amicale souhaiterait exclure définitivement, ou en tout cas jusqu'à nouvel ordre, les auteurs de ces actes.

Ces derniers avaient déjà été exclus de la soirée sur le moment, mais avaient fait preuve de résistance en contestant leurs actes et insultant les responsables et bénévoles de la soirée.

Après discussion avec le Conseil d'Honneurs et les organisateurs de la Boom des Anciens, ainsi qu'avec le soutien de l'INSA, le Conseil d'Administration vote pour leur exclusion définitive de tous les événements.

Un mail leur sera envoyé pour les avertir.

Votes : 18 en faveur, 0 « contre », 0 abstention

Résultats : Point accepté

II. DON DE LA FONDATION POUR LE FOYER

La Fondation (et en particulier NGE) fait don de 40 000 euros au Foyer des Elèves. Cependant, le foyer n'est pas isolé. Il n'est donc pas possible d'y installer une pompe à chaleur (le projet initial).

Le Conseil d'Administration propose alors d'investir 10 000 euros (provenant des 40 000 euros de dons) dans la rénovation du mobilier et de l'espace intérieur. Cependant, l'argent ne sera pas destiné à l'amélioration de la structure du bâtiment ou de l'extérieur, car les lieux appartiennent encore, et jusque 2027, à Promologis.

Les 30 000 euros restant vont être reversé à l'ESR pour financer des paniers repas aux étudiants précaires.

Le Conseil d'Administration vote pour la répartition financière du don de la Fondation, entre le Foyer des Elèves et l'ESR.

Votes : 14 en faveur, 0 « contre », 2 abstentions

Résultats : Point accepté

III. VOTE DES EVENEMENTS QUI AURONT BESOIN D'UN RESPONSABLE VSS POUR L'ANNEE 2023-2024

Suite à l'intégration des articles VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) au Règlement Intérieur, il est nécessaire de voter les événements qui auront l'obligation d'avoir un responsable VSS. C'est la première année où le Conseil d'Administration la vote, mais elle sera revotée et actualisée chaque année.

En effet, l'article 77 du Règlement Intérieur affirme que l'Amicale s'engage à former les responsables VSS, des événements désignés ci-dessous :

- IV. Semaine D'accueil
- V. Team One
- VI. Gala
- VII. 100 Tours
- VIII. Semaine ski
- IX. Semaine surf
- X. Enfoiros (ce n'est pas un événement, mais c'est un club qui accueille de plus en plus de membres. Il est alors important que pendant les concerts, la course des Enfoiros et pour la vie en général du club, qu'il y ait une personne référente)
- XI. High Five
- XII. Ted X
- XIII. Raid INSA INP
- XIV. Désinté

L'Amicale voulait également que l'INSA GAME Show et le Forum ait un responsable des Violences Sexistes et Sexuelles. Cependant, cette année, la liste est votée trop tard. Il n'y a donc pas le temps qu'un membre suive une formation sur les VSS (mais conseillé pour l'année prochaine).

Votes : 18 en faveur, 0 « contre », 0 abstention

Résultats : Point accepté

XV. FOND DE ROULEMENT DES CLUBS

A la fin de l'année, les comptes en banque de tous les clubs de l'Amicale sont remis à zéro. Les trésoriers de l'Amicale s'occupe alors de faire l'équilibre entre recettes et déficit de chacun des clubs. L'argent en surplus est dédié aux subventions exceptionnelles.

Il est alors proposé, qu'en début d'année, l'Amicale donne un matelas à chacun des clubs. C'est-à-dire qu'ils pourront avoir un fond de roulement, pour faire des investissements. En fin d'année, ils devront rendre ce matelas avec la somme que celui fournit à l'origine.

L'Amicale faisait déjà ceci pour les événements. On vote alors pour étendre ce système aux clubs.

La semaine prochaine (semaine du 16 octobre 2023), les trésoriers fourniront un tableau résumant la distribution entre les clubs de l'argent. Leur matelas sera proportionnel et adapté à leur budget prévisionnel.

Votes : 18 en faveur, 0 « contre », 0 abstention

Résultats : Point accepté

XVI. CREATION DE L'ESR

Le Proximo, le Panier Etudiant et l'Épicerie Partagé ont fusionné pour donner l'ESR (Épicerie Solidaire et Responsable).

Ces clubs, qui ont fusionné, n'existent plus. Or, l'épicerie partagée avait 500 euros sur son compte bancaire, et le Proximo en avait 1000 euros.

Les clubs de l'Amicale voient leur budget remis à zéro en début d'année : leur recette ou déficit revient directement à l'Amicale. Ainsi, au lieu de reverser directement les 1500 euros de bénéfice à l'ESR, le Conseil d'Administration vote pour la remise à zéro de leur compte en banque. L'argent en surplus sera donné aux subventions aux clubs (rubrique

Votes : 15 en faveur, 0 « contre », 3 abstentions

Résultats : Point accepté

XVII. LISTE EN RENFORT DE LA BOOM DU 27 OCTOBRE

Pour la première BOOM de l'année (27/10/2023), les 15 futurs membres de la BOOM, qui sont en premières années, n'auront pas encore été intégrés.

Généralement, tous les ans, la BOOM fait appel aux anciens, qui faisaient partie de la BOOM Team auparavant, et qui sont actuellement en 3ème, 4ème ou 5ème année.

Cependant, à la place de ces derniers, la présidente de la BOOM propose cette année, de choisir les ceux qui vont servir le 27 octobre. Il est proposé de demander aux deux anciens présidents de la BOOM, ainsi qu'à des deuxième année qui se sont montrés investis dans la vie associative, notamment pendant la semaine d'accueil et le WINI.

La liste est la suivante :

XVIII. Baptiste Chaupin

XIX. Elea Chavagneux-Marechal

XX. Paul Aversaing

XXI. Salome Peyron

XXII. Marwan Noua

XXIII. Thao Hannier

XXIV. Jules Carvalho

XXV. Capucine Guilloux

2023

XXVI. Juliette Mougenot

XXVII. Adam Paranthoem

Le Conseil d'Administration vote pour cette liste de personnes, qui remplacera lors de la première BOOM de l'année, les futurs membres, actuellement en première année.

Votes : 15 en faveur, 0 « contre », 2 abstentions

Résultats : Point accepté

2023

REUNION GENERALE

**Emilie Combres
Président de l'Amicale**

&

**Sixtine Ongena, Jules-Ian Barnavon
Secrétaires**